

METTRE LE BIEN-ETRE ET LA REUSSITE DES ELEVES AU CŒUR DE NOS PRIORITES



@Dollarphotoclub

Anne Floor et Bénédicte Prévost

ANALYSE UFAPEC
DECEMBRE 2018 | 31.18



Résumé :

L'école est le lieu des apprentissages et de l'acquisition des connaissances. C'est bien sa mission première. Cependant, les enseignants forment des enfants et des adolescents et non des robots. Les émotions occupent une place prépondérante dans les apprentissages. Doit-on tenir compte des besoins et des émotions de chacun des membres de l'école ? Si oui, comment ?

Mots-clés :

Emotions, empathie, cellules bien-être, santé mentale, équité, bienveillance, sas d'écoute, prévention.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Introduction

L'école est le lieu des apprentissages et de l'acquisition des connaissances. C'est bien sa mission première. Personne ne le contestera. Cependant, les enseignants forment des enfants et des adolescents et non des robots. Les émotions occupent une place prépondérante dans les apprentissages. Il est dès lors essentiel pour l'école d'accorder une priorité au bien-être des élèves. En quoi le fait d'être bien à l'école, de s'y sentir accueilli et à sa place peut aider l'élève à mieux apprendre ? Ne serait-ce pas encore un phénomène de mode ? Quelles sont les conditions nécessaires pour que les élèves se sentent bien ? Quelles stratégies promouvoir dans les écoles (développement de l'empathie ? Cellules bien-être ? ...) ? Doit-on tenir compte des besoins et des émotions de chacun des membres de l'école ? Si oui, comment ? Les enseignants sont-ils suffisamment outillés pour gérer les besoins et les émotions des élèves et désamorcer les conflits relationnels ?

Répondre aux besoins des élèves pour améliorer leurs facultés d'apprentissage

Selon la pyramide de Maslow¹, un élève qui a froid, faim, n'a pas assez dormi ou ne se sent pas en sécurité à l'école n'est pas en pleine possession de ses moyens pour apprendre. De plus, tout élève a besoin de développer un sentiment d'appartenance à un groupe et de faire des expériences d'apprentissage pertinentes. Comme l'élève doit sortir de sa zone de confort pour apprendre, il a besoin de certaines conditions pour y arriver. Il est dès lors important que les enseignants mettent tout en œuvre pour le soutenir et l'accompagner dans son apprentissage et qu'ils le croient capable de réussir.

La relation enseignant-élève impacte énormément la qualité des apprentissages et produit aussi des effets en dehors du cadre scolaire. De nombreuses études² confirment les effets bénéfiques d'une relation enseignant-élève positive sur l'estime de soi, l'anxiété, le bien-être émotionnel de l'élève en général, de même que sur les comportements de l'élève et ses habiletés sociales.

Aux plans émotionnel et cognitif, des auteurs rapportent qu'une relation enseignant élève de qualité est associée à une diminution des manifestations de colère (Galland et Philippot, 2005). De même, la perception du caring³ de l'enseignant serait reliée à un meilleur contrôle interne des pensées de l'élève (ex : « Si je veux performer à l'école, c'est à moi de le faire ») et à une diminution des attributions externes (ex : « Je ne sais pas

¹ <http://www.marketing-strategique.com/Pyramide-de-Maslow.htm>

² Benoît GALAND, Pierre PHILIPPOT et Marianne FRENAY, « Structure de buts, relations enseignants-élèves et adaptation scolaire des élèves : une analyse multi-niveaux », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 155 | avril-juin 2006, mis en ligne le 21 septembre 2010, consulté le 18 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/225> ; DOI : 10.4000/rfp.225

³ Le Caring (que l'on pourrait traduire par « prendre soin ») est un terme qui vient de l'univers des soins infirmiers, il a été inventé par Jean Watson en 1979. *Le «caring» est un idéal moral faisant appel à un engagement personnel, dont l'objectif est le respect de la dignité humaine et la préservation de l'humanité.* <https://fsi.usj.edu.lb/anciensfsi/journal2006/arti4.pdf>

pourquoi j'ai eu une bonne note » ou « Si ça va bien à l'école, c'est parce que l'enseignant m'aime ») (Wentzel, 1997).⁴

Comment l'enseignant peut-il interagir avec ses élèves pour favoriser leur bien-être ? Petit tour au Canada

Bénédicte Prévost, enseignante belge depuis vingt ans et co-rédactrice de cette analyse a observé pendant plusieurs mois le système scolaire québécois et ontarien. Selon elle, la réforme de l'éducation ontarienne y est particulièrement intéressante, parce que l'élève est au centre des préoccupations et que, de plus, les taux de réussite aux enquêtes PISA sont exemplaires. Les initiateurs de cette réforme sont partis de l'idée que *les enfants et les élèves qui ont des relations solides et une image positive d'eux-mêmes et qui comprennent et gèrent leur santé et leurs émotions sont en meilleure situation de réaliser leur plein potentiel dans l'avenir*⁵. Par ailleurs, ils ont considéré qu'investir dans le bien-être à l'école serait un moyen préventif pour éviter les problèmes de santé mentale⁶, véritable fléau de nos sociétés occidentales. *Dans le monde, le nombre d'enfants et d'adolescents qui souffrent de troubles mentaux se situe entre 10 et 20 %. La moitié de toutes les maladies mentales commencent vers l'âge de 14 ans. Les trois quarts de l'ensemble des maladies mentales débutent vers la mi-vingtaine*⁷.

Pour le ministère de l'Éducation en Ontario, l'équité est un prérequis pour développer le bien-être. Il est entendu que *l'équité ne signifie pas un traitement identique pour tous les élèves. Bien au contraire, il s'agit de combler les besoins individuels de chaque élève et de fournir les conditions nécessaires et les mesures d'intervention requises pour l'aider à réussir*⁸. Celle-ci doit être comprise dans ses interactions constantes entre la sphère individuelle et la sphère collective. *L'équité est maintenant dans nos gènes*, déclare une enseignante ontarienne à Bénédicte Prévost.

- **Que signifie être bien à l'école ?**
 - Être connecté à soi-même (se sentir bien avec soi, développer son identité...)
 - Nourrir ses besoins de base pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête
 - Se sentir en sécurité physique et émotionnelle
 - Développer un sentiment d'appartenance à son école
 - Entretenir des relations de soutien et d'empathie
 - Faire des expériences d'apprentissage utiles, pertinentes et respectueuses.

⁴ https://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Enseignants/Fenetre_pedagogique/PEPS/Relation-maitre-eleve.pdf, p.12.

⁵ Ministère de l'éducation de l'Ontario, *Atteindre l'excellence : Promouvoir le bien-être. Stratégie ontarienne pour le bien-être en milieu scolaire*, Toronto, 2016.

⁶ La santé mentale doit être entendue comme « un équilibre dynamique entre les différentes sphères de la vie : sociale, physique, spirituelle, économique, émotionnelle et mentale. Elle nous permet d'agir, de réaliser notre potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et d'apporter une contribution à la communauté. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne » d'après MOUVEMENT SANTE MENTALE QUEBEC, Définition, Montréal.

⁷ TUAC Canada, *En chiffres : journée mondiale de la santé au Canada*, Médias et nouvelles.
http://www.tuac.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=3710:en-chiffres-journee-mondiale-de-la-sante-mentale-au-canada&catid=373&Itemid=6&lang=fr

⁸ Ministère de l'éducation de l'Ontario, *Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario. Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques*, Toronto, 2014, p. 16.

Premières pistes pour vérifier le bien-être des élèves à l'école :

- L'accueil y est-il chaleureux ?
- Le sentiment d'appartenance est-il cultivé ?
- Les relations élèves/enseignants sont-elles bonnes ?
- Les compétences sociales sont-elles développées ?
- Le personnel se soucie-t-il de la santé mentale des élèves ?
- Le personnel soutient-il les élèves en difficulté ?

Le bien-être de l'élève doit être observé à trois niveaux : comment l'élève est-il accueilli puis intégré dans l'école ? Cet enfant est-il en bonne santé mentale ? A-t-il des ressources pour se montrer résilient et se développer ?

Comme dans beaucoup d'écoles au Canada, l'équipe éducative est invitée à se réunir pour élaborer le profil de sortie de l'élève, c'est-à-dire les compétences que l'école doit développer chez l'élève pour que celui-ci devienne un citoyen responsable et un adulte épanoui. Les trois visées de l'éducation sont les suivantes : vivre une citoyenneté engagée et éthique, développer un désir d'apprendre tout au long de sa vie et mener une vie équilibrée⁹.

Exemples de compétences à développer chez les élèves du XXI ^e siècle ¹⁰ :	
Pensée critique	Maîtrise du numérique
Créativité	Communication efficace
Entrepreneuriat	Capacité de collaborer
Persévérance	Comportement écoresponsable
Résilience	Citoyenneté (équité, justice sociale, éthique...)
	Leadership
	...

Concrètement, cette approche se traduit dans l'école secondaire « Mer bleue »¹¹ par la mise en place d'ateliers réguliers sur la bienveillance. 75 minutes/semaine, tous les mercredis, chaque classe travaille le développement de la bienveillance avec son référent (un enseignant qui les accompagnera durant leurs six années du secondaire).

Tous les trois mercredis, les enseignants se réunissent par niveau pour un échange pédagogique autour de la réussite et de la bienveillance pour se partager des outils, des ressources et du matériel (gabarit de leçons pour l'activité de bienveillance du mercredi par exemple). Tous les deux mois, le comité de bienveillance (le directeur, le travailleur social, l'animateur culturel, des enseignants et des élèves) se réunit pour choisir des activités, valoriser des idées et analyser les suggestions de toute l'école.

⁹<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/Francophone/Profil%20de%20sortie%20dun%20eleve.pdf>

¹⁰<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/Francophone/Profil%20de%20sortie%20dun%20eleve.pdf>

¹¹http://www.congresclimatscolaire.ca/images/site_client/documents/fr/Atelier_CCMB_climat_scolaire_positif.pdf



Les Canadiens évaluent toujours les résultats de ce qu'ils mettent en place. C'est ainsi que, d'après leur enquête, ils ont observé une amélioration de 11 % du sentiment de bien-être à l'école entre septembre et décembre et une amélioration de 13 % du sentiment de bien-être personnel¹².

La période de bienveillance me permet d'avoir une vraie relation avec une enseignante et d'avoir de belles discussions avec les gens autour de moi, déclare une fille de 4^e secondaire.

Les activités autour de la bienveillance me donnent le temps de parler à mon enseignant à propos des problèmes de ma vie, témoigne un garçon de 3^e secondaire.

Faute de place, nous ne pourrions dans cette analyse développer le lien évident entre le bien-être des enseignants et celui de leurs élèves ainsi que celui du bien-être des familles sur le bien-être des élèves. Nous nous pencherons sur ces thèmes importants dans de futures analyses. Soulignons cependant que le ministère de l'Éducation en Ontario l'a bien compris et mis en œuvre : *Il faut instaurer une culture axée sur le bien-être au travail et [soutenir] le bien-être du personnel si l'on veut être en mesure de promouvoir le bien-être des élèves. – Intervenant du Durham District School Board¹³.*

Et chez nous, comment se porte le bien-être des élèves ?

En théorie, le bien-être à l'école fait partie des mandats de tout établissement scolaire et ce, au moins depuis le décret Missions de 1997¹⁴. Les acteurs politiques ont considéré qu'il était un plus pour faciliter l'apprentissage. Comme les familles et les écoles sont les deux lieux de vie où les enfants passent le plus de temps, ceux-ci ont donc une influence essentielle sur le bien-être des jeunes et un souci de **coéducation** est donc primordial. Il est cependant important de signaler que nos écoles dans leurs infrastructures connaissent aussi la pyramide de Maslow. Par exemple, nous avons reçu l'hiver dernier le témoignage d'une enseignante contrainte de donner cours sans chauffage durant tout l'hiver. Certaines écoles ne disposent plus d'espaces communs suffisants que pour permettre à leurs élèves des grandes classes d'avoir accès au réfectoire. Ils se retrouvent donc sur le temps de midi à l'extérieur de l'école squattant les locaux des blanchisseries automatiques pour se mettre à l'abri de la pluie. Sans parler des sanitaires inaccessibles car en nombre insuffisant ou dans un tel état de saleté que les élèves se retiennent toute la journée. Comment dispenser un apprentissage de qualité dans de telles conditions ? Il est plus que temps de mettre la priorité sur des locaux en nombre suffisant, accueillants et respectés par chacun.

¹² http://www.congresclimatscolaire.ca/images/site_client/documents/fr/Atelier_CCMB_climat_scolaire_positif.pdf

¹³ *Stratégie ontarienne pour le bien-être en milieu scolaire*
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/wbdiscussiondocumentfr.pdf>

¹⁴ http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=21557&



- **Focus sur différents projets**

Depuis 1997, de nombreux projets ont vu le jour comme la participation active des élèves aux règles de vie de l'école, les sas d'écoute, les cellules bien-être, etc. Cependant, elles sont souvent le fait de bénévoles dont la motivation et l'énergie s'essouffent parfois avec les années.

Journée Bien-être à l'institut Notre Dame de Basse Wavre

Depuis presque 15 ans, une petite équipe de professeurs d'éducation physique a mis en place une journée organisée autour de différents thèmes liés au bien-être pour les élèves de 3^e secondaire. C'est ainsi que les jeunes peuvent choisir trois activités qui vont du massage au sport, de l'atelier créatif à l'initiation aux premiers secours, de la prévention SIDA au yoga pour n'en citer que quelques-unes. Leur but est d'offrir des pistes de réflexions, d'informations, de dialogue et d'expérimentations, afin que les élèves apprennent à être attentifs à leur santé physique, psychique et affective. Les ateliers sont animés par des organismes spécialisés, des anciens professeurs ou des invités extérieurs.

Certaines écoles ont ouvert un **sas d'écoute**. C'est un lieu et une structure qui « accueille individuellement les élèves afin de créer avec eux une communication positive (...) et de prévenir les détresses et les violences »¹⁵. Le dialogue et la participation au sein d'une école qui se veut citoyenne sont les clés de la réussite de ce dispositif, car ce sont les problèmes relationnels qui sont les plus fréquents. Pour assurer un accueil de qualité, certains professeurs se forment à l'écoute active et à la communication non violente. Ils disposent également d'un local et d'un horaire de présence. La confidentialité y est la règle mais l'assistance à une personne en danger prime sur celle-ci. Le sas communique avec le CPMS qui *sera le relais vers lequel l'écouter va orienter l'élève en situation de difficulté*¹⁶.

Les **cellules bien-être** ont fonctionné dans 80 écoles au sein d'un projet-pilote de 2011 à 2013. Celles-ci réunissaient « différents intervenants internes ou externes d'une même école (chefs d'établissements, enseignants, éducateurs, membres des équipes des CPMS et des Services PSE, élèves...) qui se concertaient régulièrement afin d'aider le chef d'établissement à définir les lignes de force de son école en matière de bien-être »¹⁷. Malheureusement, après avoir remis leurs rapports, les intervenants extérieurs n'ont plus été sollicités et l'expérience a été abandonnée. Les acteurs politiques ont préféré donner la priorité à une véritable éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS). Celle-ci consiste à fournir aux élèves, à différents moments de leur développement, une information objective et à susciter le questionnement et la discussion. *Qu'il s'agisse de la connaissance de soi et de son corps, du respect de soi et des autres, de l'image de soi sur Internet, de la violence infligée envers soi ou envers autrui, d'une réflexion sur les*

¹⁵ B. LORIERIS, « Le 'sas d'écoute', qu'en penser ? Une alternative au mal-être des élèves dans les écoles secondaires », n°27.15, UFAPEC, déc. 2015, p. 3.

¹⁶ Ibid., p. 4.

¹⁷ Ibid., p. 5.

inégalités de genre, (...) les enjeux sociaux susceptibles d'être couverts par l'EVRAS sont nombreux et mériteraient tous une place dans le parcours scolaire¹⁸.

Les projets autour du mieux-être à l'école ne manquent donc pas en Belgique, mais ils sont bien souvent abandonnés car ils reposent sur du bénévolat, sur un manque de moyens structurels pour les pérenniser et ils arrivent rarement à mobiliser l'ensemble de l'équipe éducative. Même si la volonté des écoles de mettre en place des dispositifs qui s'occupent du bien-être à l'école semble bien présente, les moyens humains et financiers manquent. Y aura-t-il à l'avenir une véritable volonté politique de généraliser ces projets locaux et de les soutenir ?

- **Que prévoit le Pacte à ce sujet ?**

La qualité de vie dans un milieu donné découle d'une combinaison de facteurs interdépendants d'ordre physique, social, matériel et psychologique : relations entre individus, sentiment de sécurité physique et psychique, environnement matériel et confort, fait de se sentir utile et d'être en mesure d'exercer un pouvoir d'agir.

Développer la qualité de vie à l'école, c'est donc prendre en considération et agir sur toutes ces dimensions :

- 1. Renforcer la prévention en matière de santé et de sécurité*
- 2. Développer le sport dans le cadre des activités scolaires*
- 3. Développer les activités extrascolaires et citoyennes et assurer l'ouverture de l'école et le partenariat avec les acteurs extérieurs*
- 4. Développer dans chaque établissement des espaces de parole*
- 5. Développer la prévention et la lutte contre la violence et le harcèlement (y compris les partenariats avec les acteurs extérieurs)¹⁹.*

Le Pacte ne dédie que 20 pages à l'axe stratégique 5 "Assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant" dans un document qui en fait 354 pages. On pourrait s'en étonner. Les cinq points abordés ressemblent davantage à du saupoudrage qu'à une réflexion globale sur une évolution du système scolaire vers un bien-être de tous ses acteurs. Toutefois, nous savons que c'est aussi dans la réalité des écoles que les éléments deviendront concrets. Il est, en outre, prévu d'évaluer les effets des différentes mesures du Pacte et le bien-être en fait donc partie :

Dans ce contexte, nous proposons les indicateurs suivants :
(...)
un accroissement des indices du bien-être à l'école et du climat scolaire mesurés sur la base d'une enquête multidimensionnelle et systémique réalisée tous les 5 ans auprès des différents publics de l'école (élèves, parents, équipes éducatives) ciblant les relations au sein de la communauté scolaire, l'environnement d'apprentissage, la sécurité,

¹⁸ M. LONTIE, « L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) : quels enjeux et perspectives ? », n°13.17/ET1, août 2017, p. 38.

¹⁹ Avis n°3 du Groupe central, p. 297. http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf



l'environnement physique, le sentiment d'appartenance, et se basant également sur les données relatives à l'exclusion, l'absentéisme des élèves, à la stabilité des équipes éducatives... L'enquête aura notamment pour objectif de vérifier une amélioration significative du :

- *pourcentage des élèves se déclarant être heureux d'aller à l'école ;*
- *pourcentage des enseignants, directions et autres personnels des établissements se déclarant être épanouis dans leur travail et satisfaits de leurs conditions de travail ;*
- *pourcentage des parents qui ont confiance dans l'école et se déclarant satisfaits de l'accueil de leur enfant à l'école²⁰.*

A l'UFAPEC, nous soutenons cette nouvelle approche qui consiste à évaluer de la manière la plus objective possible les effets des mesures mises en œuvre au sein de chacun des établissements scolaires. Nous espérons que cela contribuera à pérenniser des projets positifs et à installer une cohérence pour tous les acteurs scolaires.

En septembre dernier, un décret important dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence a été voté. Il s'agit du décret portant sur les plans de pilotage et sur le renforcement des missions du conseil de participation. Les dispositions prévues pour les plans de pilotage, qui seront la base des contrats passés entre l'école et le gouvernement, demandent que l'on procède à la priorisation des objectifs dans chaque établissement, en tenant compte de la réalité particulière de chaque école. Dans son plan de pilotage, chaque école privilégiera trois à cinq objectifs parmi les quinze demandés par le gouvernement et explicitera en détail les stratégies mises en place pour les atteindre. Certains de ces quinze objectifs reprennent des éléments en lien avec le bien-être à l'école :

- b) les dispositifs d'accrochage scolaire ;*
- f) la promotion de la citoyenneté, de la santé, de l'éducation aux médias, de l'environnement et du développement durable*
- g) la prévention et la prise en charge des discriminations et des violences au sein de l'établissement scolaire, y compris des dispositifs spécifiques concernant le harcèlement, le cyber harcèlement et les événements d'exception ainsi que les partenariats avec les services de l'Aide à la jeunesse et de la médiation scolaire*
- n) la maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires²¹.*

L'évaluation précitée réunira les différents publics de l'école (élèves, parents, équipes éducatives) à travers une enquête multidimensionnelle et systémique réalisée tous les 5 ans²². Dans cette optique, le conseil de participation s'est vu depuis le 13 septembre 2018 confier de nouvelles missions dont celle de *remettre un avis sur les plans de pilotage et*

²⁰ Avis n°3 du Groupe central, pp. 318-319. http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf

²¹ Article 15 §4 7°) du décret modifiant le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre afin de déployer un nouveau cadre de pilotage, contractualisant les relations entre la Communauté française et les établissements scolaires du 13-09-2018. http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/45594_002.pdf

²² Avis n°3 du Groupe central, pp. 318-319.



sur la proposition de modification du contrat d'objectifs en formulant toute proposition utile à ce sujet²³.

Grâce à ce nouveau décret du 13 septembre 2018, le gouvernement permet au conseil de participation de rendre des avis, d'adresser des remarques au chef d'établissement, d'être tenu informé de certaines décisions prises par l'école... Le conseil de participation est donc une structure démocratique et nécessaire, à utiliser pour améliorer la vie scolaire. Comme parents, nous pouvons y être particulièrement attentifs et nous tenir informés de ce qui se passe dans les murs des écoles de nos enfants.

Conclusion

Différents projets liés au bien-être ont vu le jour dans nos écoles sans vraiment convaincre ni durer. Ils naissent de la motivation et de la bonne volonté d'une partie de l'équipe éducative sans pour autant rassembler l'ensemble de l'école. De plus, les infrastructures scolaires sont parfois dans un tel état de délabrement qu'il semble bien plus urgent de rassembler des fonds que de développer des activités autour du bien-être émotionnel des élèves.

Après avoir attiré l'attention sur ce point sensible des bâtiments scolaires, nous encourageons l'engagement de toute l'équipe éducative dans la bienveillance pour promouvoir le bien-être de tous en sensibilisant le personnel, en développant une compréhension et un langage commun et en partageant des connaissances de base sur les besoins, les émotions, la communication non violente, etc. L'approche globale et sur le long terme de la province ontarienne au Canada nous semble un modèle d'inspiration à suivre : *Nous sommes déterminés à collaborer avec tous nos partenaires en éducation pour tabler sur les initiatives existantes en matière de bien-être et pour faire connaître les réussites dans ce domaine. En parallèle, nous tenons à concevoir ensemble des moyens d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la promotion du bien-être des élèves (de la petite enfance à la 12^e année) et du personnel. Dans cette optique, la province communiquera notamment avec tous les partenaires en éducation provinciaux, comme les parents, les éducatrices et éducateurs, le personnel, les leaders et les élèves, pour tenir compte de leurs idées, de leurs forces et de leurs points de vue et pour orienter nos travaux visant à favoriser davantage le bien-être²⁴.*

Quand nous aurons compris qu'investir dans le préventif est gagnant pour l'avenir, nous obtiendrons peut-être une vraie politique tournée vers le bien-être des élèves sur le long terme.

²³ Article 18 du décret modifiant le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre afin de déployer un nouveau cadre de pilotage, contractualisant les relations entre la Communauté française et les établissements scolaires du 13-09-2018.

http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/45594_002.pdf

²⁴ <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/wbdiscussiondocumentfr.pdf>